

Procès-verbal de la XLIIe séance officielle de la Société jurassienne d'émulation

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **8 (1899-1901)**

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-549646>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

XLII^e SÉANCE OFFICIELLE

DE LA

Société jurassienne d'Emulation

du 22 septembre 1900

A SAIGNELEGIER



M. l'avocat Balimann, Président du Comité central, ouvre l'assemblée.

Les sections de Porrentruy, Moutier et Neuveville sont représentées par plusieurs délégués. La section des Franches-Montagnes est au complet. Sont en outre présents deux ecclésiastiques du district, plusieurs dames et autres personnes du chef-lieu.

M. Balimann annonce que, pour répondre aux instances des délégués, il a accepté la présidence de l'assemblée de ce jour, quoique en principe elle doit être dévolue au Président de la section qui reçoit. Il remercie le comité de la section des Franches-Montagnes pour l'organisation de l'assemblée; il adresse aussi toute sa gratitude aux sociétés locales, aux dames pour leur présence et aux élèves de l'école secondaire qui ont bien voulu rehausser notre séance par l'exécution d'un beau chant.

Il donne lecture de plusieurs lettres d'excuses et de souhaits de MM. le Dr Gross, à Neuveville, Locher, Préfet à Courte-

lary, Viatte, Président du Tribunal à Saignelégier, Adrien Kohler à Porrentruy et de la fanfare de Saignelégier.

Puis les élèves de l'école secondaire de Saignelégier, auxquels M^{me} Junker a bien voulu prêter son concours pour l'accompagnement au piano, exécutent quelques fragments de l'opéra « Une nuit à Grenade ». Ils sont très applaudis et M. Balimann les remercie encore, ainsi que leur directeur, M. Fromaigeat.

Le discours de bienvenue a été prononcé par M. l'avocat Péquignot, président de la section des Franches-Montagnes. Après avoir fait rapidement l'historique du district des Franches-Montagnes, M. Péquignot qui, à cette occasion, a montré un remarquable talent d'orateur, termine son superbe discours par la pensée suivante: « Quelles que
« soient les opinions politiques ou religieuses, il est un
« terrain sur lequel les hommes de bonne volonté peuvent
« se rencontrer pour travailler en commun à la gloire du
« Jura : c'est celui de l'Emulation. »

M. le pasteur Krieg, à Grandval, lit un intéressant travail sur « L'église de Grandval et ses pasteurs ».

M. le Dr Arnold Rossel prend ensuite la parole pour entretenir l'assemblée de différentes questions chimiques. L'assemblée a écouté attentivement et avec beaucoup d'intérêt les communications qui lui ont été faites par M. Rossel.

M. Balimann, au nom de l'assemblée unanime, remercie M. Rossel pour ses intéressantes et importantes communications et aussi pour être venu d'aussi loin assister à notre assemblée. Il le prie de bien vouloir coucher son travail sur le papier pour le faire paraître dans le volume de cette année.

M. le Président prononce ensuite une énergique allocution relative à la société. Il constate que, depuis de nombreuses années, la Société d'Emulation n'a pas fait preuve de beaucoup de vitalité. Il indique quelques-unes des causes qui, selon lui, ont contribué à cet état de choses. Il y a deux ans, le volume imprimé sous les auspices de la Société d'Emulation a été refusé par plus de cent membres qui ont dû être rayés de la liste. Et, pourtant, une société qui a compté dans son sein les Thormann, les Stockmar, les Kohler, les Péquignot, les Quiquerez, les Vautrey et d'autres

notabilités littéraires et scientifiques ne devrait pas être traitée avec autant d'indifférence et quelquefois de mépris par des Jurassiens auxquels leur degré d'instruction recommanderait d'apporter à l'Emulation le tribut de leurs connaissances et de leurs conseils. Les membres du corps enseignant en particulier devraient avoir à cœur la bonne marche de « l'Emulation » et se faire un point d'honneur d'en être de zélés adeptes.

M. Balimann espère qu'à l'avenir on reprendra le travail dans les différentes sections et que, par la solidarité bien comprise des membres actifs, la Société d'Emulation comptera encore de beaux jours et aura ainsi une existence assurée. Et alors nous n'aurons plus à entendre chaque année les plaintes amères de nos amis, les cris de guerre que M. le pasteur Fayot et le Dr Rossel formulaient si judicieusement en ces paroles véhémentes: « L'Emulation se meurt, l'Emulation est morte! » A cet effet, l'orateur propose la nomination d'une commission chargée d'examiner les moyens de faire revivre l'Emulation, soit par une modification dans l'organisation ou par tout autre moyen. Cette proposition est acceptée à l'unanimité et, séance tenante, il est procédé à la nomination de cette commission. En font partie: MM. Folletête, avocat à Porrentruy, Péquignot, avocat à Saignelégier, Krieg, pasteur à Grandval, Jabas, instituteur à Court, Fayot, pasteur à St-Imier et Dr Gross, à Neuveville. Le Comité est aussi chargé de veiller à ce que, pour le mois d'août, il soit préparé des travaux pour l'assemblée générale.

Le Comité central est réélu à l'unanimité.

M. le Dr Koby, recteur de l'école cantonale de Porrentruy et caissier de la société, donne lecture des comptes. Le solde en caisse est de fr. 1870 fr. 30, dont 1000 fr. sont déposés à la Banque Choffat, 700 à la Banque populaire; le reste se trouve en caisse.

Il est décidé de faire imprimer le volume de 1900 à Saignelégier, si le travail peut être fait à des conditions aussi avantageuses que celles qui ont été fixées jusqu'à maintenant par l'imprimerie du « Jura ».

A l'unanimité, sont reçus membres actifs de la Société: MM. Werner Wenker, brasseur au Creux-de-Biches; Dr

Broquet ; E. Fromaigeat, administrateur postal ; Jacques Brenner, comptable, tous à Saignelégier, et E. Barthoulet, vétérinaire à Goumois.

Vu l'heure avancée, M. Jabas, instituteur, renonce à donner connaissance de son travail : « Rivalités aux XVIII^e et XIX^{me} siècles entre les habitants de Court et de Sorvilier ». Néanmoins ce travail figurera dans le volume de 1900.

Sur ce, la séance officielle est levée.

BANQUET

La séance officielle a été suivie d'un banquet très bien servi à l'Hôtel de la Gare, qui était pavoisé et décoré avec beaucoup de goût pour la circonstance.

M. le Préfet des Franches-Montagnes y prend part comme invité.

M. le Dr Fleury, aux Bois, est désigné comme major de table.

Sur la proposition de M. Balimann, il est décidé d'accorder un subside de 75 fr. pour la publication d'un album de l'Ajoie, à la Société des instituteurs de ce district.

M. Jules Imer, de la section de Neuveville, fait différentes communications qu'il a rappelées par écrit dans une lettre du 27 septembre qui sera publiée plus loin.

M. Balimann rappelle en termes émus le souvenir des membres décédés : Dr Schwab, Ami Girard et Cuttat, relatant plusieurs travaux de la Société, auxquels ils ont collaboré.

M. Krieg, pasteur, fait ressortir le grand amour pour la patrie jurassienne des membres décédés dont le nom est mêlé à l'histoire d'un pays. Il fait un tableau de la patrie est le compare à la Société d'Emulation.

M. Péquignot rappelle qu'il est d'usage de fixer au banquet le lieu de la prochaine assemblée ; il propose St-Imier.

M. Balimann, en complétation de la proposition de M. Péquignot, demande qu'il soit donné pleins pouvoirs au

Comité central pour désigner, éventuellement, une autre localité que St-Imier, la section de l'Erguel n'étant pas représentée aujourd'hui, ne s'étant pas fait excuser et n'ayant enfin pas donné signe de vie à l'occasion de l'assemblée de ce jour. — L'assemblée est d'accord.

M. Jabas lit de jolis vers qu'il vient d'improviser et qui seront publiés ci-après.

Enfin, surprise agréable, M. Meyer du Noirmont invite tous les assistants à descendre devant l'hôtel, où il tire une photographie d'un groupe fort bien réussi, et qui sera adressée comme souvenir à chaque participant à la fête.

M. Balimann, dans le cours d'une agape fraternelle, pleine d'entrain et de gaieté, remercie encore officiellement Saignelégier de la cordiale réception faite à l'Emulation et il porte un toast applaudi aux sociétés de cette localité.

En résumé, belle et reconfortante journée pour tout le monde ; séance des mieux réussies, qui nous donne l'espoir de songer à une résurrection prochaine de notre belle et utile association !

Le Comité de la Section.

